

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 1 juin 2015

-----15-----15-----15-----

L'an deux mille quinze-----

et le 1 juin -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----26/05/2015-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----26/05/2015-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Nicolas LABEYRIE, Mmes CUZACQ Geneviève, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, CABANNES Pierre, CASTAY Jean-Marc, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile, MONDIN-SEAILLES Christiane, DAL BEN Carine.

Mme DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Demande de Bolloré Energie pour location d'espace*

BOLLORE TELECOM est un opérateur de communications électroniques déclaré auprès de l'Autorité Régulation des Postes et des Communications Electroniques ( ARCEP) et exploite des équipements de communications électroniques installés en façade de bâtiments.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette société recherche des emplacements en façade de biens immobiliers, en hauteur et à proximité de la voie publique afin de lui permettre d'installer, d'exploiter et de maintenir des équipements destinés à être utilisés notamment pour fournir tout service de communications électroniques à titre principal, connexe ou accessoire.

Monsieur le Maire propose l'installation de ces boîtiers sur les bâtiments suivants :

- l'Espace Multimédia route de Fourcès
- l'atelier municipal Quartier du Québec
- la salle de musique rue Aurensan

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Accepte cette proposition aux conditions ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de location.

Fait à MONTREAL le 1 juin 2015.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.